



# Dans l'action plus que jamais, PUBLIC /PRIVE !

31 mai 2016



31 mai 2016

## DANS L'ACTION PLUS QUE JAMAIS, PUBLIC /PRIVE !

*Après deux mois de mobilisation, le combat continue ! Au delà des journées nationales d'action et des cortèges massifs, de multiples formes de mobilisations se sont développées : actions de blocages, reconductibles,.... Dans le public, des mobilisations sont en cours, à la Santé, aux Finances publiques, à la Bibliothèque nationale de France ... Le projet de loi Travail participe à une remise en cause globale des droits sociaux, et cela vaut aussi bien pour le public que le privé. En effet, de plus en plus de dispositifs sont transposés du privé vers le public. Et dans la fonction publique, les menaces se précèdent !*

### **Rapport Laurent : flexibilité, annualisation du temps de travail dans la fonction publique**

Le rapport Laurent sur le temps de travail est sorti.

⇒ Il préconise l'annualisation du temps de travail dans les services de l'Etat et les établissements hospitaliers soumis à des variations saisonnières d'activité.

⇒ Sans surprise, il vise au premier chef les collectivités territoriales et tend à remettre en cause les accords locaux conclus.

⇒ Pour tous les fonctionnaires, il propose de distinguer les jours de congés des jours RTT en créditant ces derniers mensuellement en fonction de la présence réelle de l'agent. C'est un non sens : historiquement, la réduction du temps de travail s'est accompagnée du développement des jours de congés sans distinction entre eux. Le but, en réalité, est de sanctionner les agents en maladie en leur faisant perdre des jours de congés. Comme s'il s'agissait de leur fait...

*Et la conclusion du rapport Laurent est éclairante : « d'importants chantiers s'ouvrent sur le champ de travail dans le secteur privé dont les pratiques et les mentalités connaissent des évolutions rapides auxquelles la fonction publique ne pourra rester étrangère ». Public/privé, même combat !*

### **Remise en cause du statut général des fonctionnaires**

Le Ministre de la fonction publique avance rapidement sur la mise en place du compte personnel de formation, premier élément du CPA dans la fonction publique. C'est ainsi que la concertation dénommée « Parcours Professionnel et Développement des compétences » intègre le dispositif de CPF issu du privé. L'achèvement des discussions sur le CPF est prévu fin juin... Pour Solidaires, le compte personnel d'activité, ensemble de droits attachés à la personne est fondamentalement contraire au statut général des fonctionnaires. Le fonctionnaire est placé dans une situation statutaire et réglementaire, et non contractuelle. Le CPA n'y a pas sa place.

## **DANS L'ACTION PLUS QUE JAMAIS, PUBLIC /PRIVE !**

*Après deux mois de mobilisation, le combat continue ! Au delà des journées nationales d'action et des cortèges massifs, de multiples formes de mobilisations se sont développées : actions de blocages, reconductibles,... Dans le public, des mobilisations sont en cours, à la Santé, aux Finances publiques, à la Bibliothèque nationale de France ... Le projet de loi Travail participe à une remise en cause globale des droits sociaux, et cela vaut aussi bien pour le public que le privé. En effet, de plus en plus de dispositifs sont transposés du privé vers le public. Et dans la fonction publique, les menaces se précisent !*

### **Rapport Laurent : flexibilité, annualisation du temps de travail dans la fonction publique**

Le rapport Laurent sur le temps de travail est sorti.

⇒ Il préconise l'**annualisation du temps de travail** dans les services de l'Etat et les établissements hospitaliers soumis à des variations saisonnières d'activité.

⇒ Sans surprise, il vise au premier chef les **collectivités territoriales** et tend à remettre en cause les accords locaux conclus.

⇒ Pour tous les fonctionnaires, il propose de distinguer les jours de congés des jours RTT en créditant ces derniers mensuellement en fonction de la présence réelle de l'agent. C'est un non sens : historiquement, la réduction du temps de travail s'est accompagnée du développement des jours de congés sans distinction entre eux. Le but, en réalité, est de sanctionner les agents en maladie en leur faisant perdre des jours de congés. Comme s'il s'agissait de leur fait...

*Et la conclusion du rapport Laurent est éclairante : « d'importants chantiers s'ouvrent sur le champ de travail dans le secteur privé dont les pratiques et les mentalités connaissent des évolutions rapides auxquelles la fonction publique ne pourra rester étrangère ». Public/privé, même combat !*

### **Remise en cause du statut général des fonctionnaires**

La Ministre de la fonction publique avance rapidement sur la mis en place du compte personnel de formation, premier élément du CPA dans la fonction publique. C'est ainsi que la concertation dénommée « Parcours Professionnel et Développement des compétences » intègre le dispositif de CPF issu du privé. L'achèvement des discussions sur le CPF est prévu fin juin... Pour Solidaires, le compte personnel d'activité, ensemble de droits attachés à la personne est fondamentalement contraire au statut général des fonctionnaires. Le fonctionnaire est placé dans une situation statutaire et réglementaire, et non contractuelle. Le CPA n'y a pas sa place.



## Note à nos organisations, aux militantes et militants

# Investir massivement la votation sur le projet de Loi Travail

Chères camarades,  
Chers camarades,

Si nous avons unitairement décidé de nous adresser directement à vous, c'est que la situation que nous connaissons appelle à des démarches qui, à tous les niveaux, permettent de gagner la bataille que nous menons ensemble depuis presque 3 mois pour l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salarié-e-s et contre le projet de Loi Travail gouvernemental.

Bien sûr, la mobilisation par les mouvements de grève, les manifestations, sont plus que jamais à l'ordre du jour et, à la fois, nous y participons et les soutenons. Il en va ainsi, par exemple, des actions reconductibles menées actuellement dans bon nombre de secteurs. D'ores et déjà, il nous faut également préparer activement la journée du 14 juin avec la manifestation nationale à Paris pour en assurer la réussite la plus forte.

Dans le même temps, nos organisations au plan interprofessionnel, ainsi que celles de la jeunesse, ont décidé la mise en œuvre d'une votation citoyenne devant permettre au plus grand nombre de se retrouver dans la mobilisation.

**Il est impératif que cette votation soit la plus massive possible.**

A cet égard, les millions d'agents des 3 versants de la Fonction publique sont pleinement concernés. Dès à présent, il faut donc prendre toutes les dispositions pour organiser cette consultation sur les lieux de travail.

A l'évidence, le caractère unitaire des initiatives à mettre en place sera une des conditions du succès de la votation.

C'est pourquoi, sans perdre un instant, nous vous appelons à vous rencontrer pour décider ensemble des modalités pratiques pour, partout, faire voter les personnels de la Fonction publique et ainsi, par une expression massive, contribuer à une nouvelle élévation du rapport de forces.

**Unis, nous pouvons et nous allons gagner.**

Paris, le 31 mai 2016

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Dans-l-action-plus-que-jamais-PUBLIC-PRIVE>